

# Arbres à palabres

Vigousse  
22.05.2015



**FORÊT NOIRE** L'éventuel futur parc naturel du Jorat est encore loin de voir le jour. Ça n'empêche pas certains usagers de crier au loup.

Début février, le Conseil d'Etat vaudois a déposé auprès de la Confédération le projet de parc naturel périurbain (PNP) des bois du Jorat. On y prévoit la création d'une zone de 400 hectares dite « à dynamique naturelle », donc préservée des interventions humaines, qui appartient pour moitié à la commune de Lausanne, pour un quart à d'autres communes et pour le dernier quart au canton. Le processus n'en est qu'à ses débuts: « Nous sommes candidats à la candidature », relativise Etienne Balestra, responsable du suivi pour le Service des parcs et domaines de la ville de Lausanne.

**Mais d'aucuns** n'ont pas attendu pour s'énerver: « On ne comprend pas cette décision. Nous avons été mis au courant mais pas consultés », râlent déjà des cavaliers, cyclistes et piétons friands des sous-bois locaux. La rumeur enfle et alimente les fantasmes: en messes basses, on parle de restrictions féroces, d'interdictions brutales, de secteur « sauvage » où « les arbres tombés pourriront au sol ». L'enfer, quoi. Piré, les inquiets redoutent qu'à cheval, en VTT ou en baskets, tout le monde soit canalisé sur « des autoroutes » pour éviter la partie protégée.

Les défenseurs du projet font tout ce qu'ils peuvent pour démentir ces craintes infondées. « La zone que certains nomment sauvage est en fait

à libre évolution », souligne Etienne Balestra. Et elle ne sera aucune-ment interdite d'accès puisque des sentiers pédestres la sillonneront encore. « En principe, il n'y aura aucune intervention humaine dans cette zone, sauf si la sécurité des promeneurs l'exige. Si un arbre pourri tombe, nous n'interviendrons que pour dégager le sentier. Pour le reste, laissons faire la régénération naturelle », ajoute Balestra. Voilà tout! Quant aux cavaliers et aux cyclistes, rien n'exclut qu'ils puissent encore folâtrer dans la partie préservée. Balestra entend négocier avec la Confédération dans ce sens.

Par ailleurs, l'idée d'un parc naturel périurbain s'avère plutôt sensée: « Le massif joratois est la plus grande forêt en un seul tenant du Plateau suisse avec ses 4000 hectares au total; voilà pourquoi c'est intéressant », note Etienne Balestra. Or, actuellement, les bois du Jorat voient défiler plus de 1,5 million de visiteurs par année, probablement bien davantage selon la coordinatrice du projet, Anne Marion Freiss, préfète du district de Lavaux-Oron et présidente de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien ».

Vu l'expansion démographique dans la région, il est donc bon de ménager des parcelles de nature. « Si l'on ne fait rien, la forêt ne se régénérera pas », dit Balestra. « Nous voulons offrir aux générations futures un outil de découverte, un lieu de détente, complète Anne Marion Freiss; les visiteurs devront rester sur les sentiers, mais de toute façon, qui se promène dans les ronces? » Bonne question. Les champignonneurs peut-être, et les cueilleurs de mûres. Ils devraient pouvoir survivre, d'autant qu'il restera aux alentours 3600 hectares boisés à prospecter.

**Quant aux chasseurs** qui disposent actuellement d'une réserve, ils pourront à l'avenir canarder le gibier dans une zone légèrement redessinée, de surface équivalente. En bref, le parc naturel ne ressemble guère au fléau apocalyptique que certains dépeignent. Il y a décidément de tout dans les bois du Jorat. Même une fontaine magique. Et plus magique encore, des gens qui aiment tant se promener en forêt qu'ils s'opposent à ce qu'on protège la forêt.

📍 Jean-Luc Wenger

## Feux verts

En juin, « Jorat, une terre à vivre au quotidien » rencontrera sur le terrain une délégation de l'Office fédéral de l'environnement. Si le projet de PNP passe la rampe, suivront quatre ans d'études payées par la Confédération pour 2 millions environ. Une charte sera ensuite établie, puis débattue et votée par les législatifs des treize communes concernées. Et si tout va bien, le parc deviendra réalité dès 2020. D'ici là, les inquiets auront tout loisir d'examiner de près l'arbre qui cache la forêt.